



## Rentrée scolaire pour ma fille de 16 ans qui est au lycée au

Par **Shine72**, le **04/09/2021** à **15:38**

Bonjour ma fille est au lycée elle a 16ans je viens de recevoir la fiche sanitaire de demande de vaccination. Bien-sûr ils me demandent si elle ira d elle mm se faire vacciner ou j accepte de les laisser ce charger de ça. (.en gros). Je suis contre la vaccination comment procéder...? Je voulais ne pas leur répondre... Mais j ai peur qu ils prennent ça pour un oui .. je suis divorcée mon ex mari lui s est fait vacciner je ne communique pas (PN) le proviseur est assez compliqué je doute de pouvoir obtenir une signature pour le responsabilisé du vaccin en cas de problème.

Merci pour votre soutien

Maherzi Djamella

Par **youris**, le **04/09/2021** à **15:51**

bonjour,

*Les mineurs de plus de 16 ans peuvent décider seuls de se faire vacciner, sans autorisation parentale.*

source: [vaccination adolescents](#)

votre fille peut donc se faire vacciner sans votre accord.

il y a plus de 3 milliards de personnes vaccinées sur terre sans problème, je ne comprends donc pas votre position.

salutations

Par **P.M.**, le **04/09/2021** à **15:52**

Bonjour,

Il n'est pas question, sauf sur les réseaux sociaux, de rendre la vaccination obligatoire au lycée et on ne va pas prendre votre fille de force pour la vacciner mais il n'y a pas besoin de l'autorisation des parents à 16 ans si elle le veut...

Il vaudrait mieux reproduire le texte exact plutôt qu'une interprétation "en gros"...